

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4040 - Lundi 10 Janvier 2022 - Prix : 200 Fc

AFFAIRE DU TRAFIC DE LINGOTS D'OR :

Yasser, « patron incontestable et incontesté »



COOPÉRATION MORONI-SAINT DENIS :

**La formation des formateurs
au cœur des discussions**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

SOCIÉTÉ

Le Ministre de l'énergie est en visite de travail à Mohéli

Accompagné de ses directeurs généraux de la SONELEC et de la SONEDE, le Ministre de l'énergie Ali Ibouroi est en visite de travail à Mohéli depuis jeudi dernier, une première depuis sa nomination à ce poste. Après une visite de courtoisie chez le gouverneur de l'île, cette délégation a effectué une descente sur le terrain. Et le constat est que beaucoup reste à faire dans ce secteur de l'eau et de l'énergie.

Le Ministre de l'énergie, des hydrocarbures et de l'eau Ali Ibouroi, le Directeur général de la SONEDE Soundi Goulam, celui de la SONELEC Soilihi Mohamed Djounaïd et des techniciens du Ministère sont en visite de travail à Mohéli. Cette délégation a rencontré d'abord Mohamed Said Fazul, gouverneur de l'île pour échanger sur le déroulement des travaux dans le secteur énergétique. Ensuite ils ont effectué une descente sur le terrain à la SONELEC, à la

SONEDE et à la Direction régionale de l'énergie. Le but était de constater de visu et de s'enquérir sur l'évolution des travaux en cours.

À la direction régionale de l'énergie, la structure souffre de tous les maux. C'est ce qu'a constaté le Ministre au cours de cette visite. Cette direction régionale, sans moyens de déplacement n'a que 4 employés, le directeur, une stagiaire et deux agents dont un ne perçoit pas de salaire depuis plus de 6 mois. « Il ne suffit pas de rester au boulot et croire que tout va à merveille. Ces déplacements nous permettent de comprendre les besoins ainsi que les problèmes rencontrés par nos employés dans le but d'apporter une solution » a fait comprendre le Ministre Ali Ibouroi.

Après la direction régionale de l'énergie, il s'est rendu à la SONELEC et à la SONEDE. Ces structures qui sont les poumons de tous les secteurs, sont défailtantes. Le problème de délestages répétitifs et parfois imprévisibles ces derniers



temps mais aussi l'irrégularité de l'approvisionnement en eau ont poussé le Ministre à faire ce déplacement. Avec les Directeurs Généraux et les techniciens, ils se sont présentés dans chaque structure et dans chaque service pour un état des lieux.

« Dans ces sociétés il y a des ser-

vices qui fonctionnent dans le bon sens et d'autres qui sont paralysés. Toutefois nous allons faire un rapport détaillé de l'évolution de chaque société et voir comment pouvoir les aider. Que ce soit dans le renforcement des ressources humaines ou matérielles, nous allons apporter notre appui pour un déve-

loppement meilleur des sociétés comoriennes plus précisément du secteur énergétique » explique Najda Saïd Abdallah, secrétaire générale du ministère de l'énergie et de l'eau.

Riwad

SÉQUENÇAGE :

Variant Omicron ou pas : le verdict se fait encore attendre

Depuis la confirmation du variant delta dans le pays en novembre dernier, le pays n'a toujours pas procédé à un nouveau séquençage permettant de savoir si le variant Omicron est présent aux Comores ou pas. Pourtant le nombre des cas de Covid-19 explosent sur l'ensemble du territoire national depuis quelques semaines. Une situation inquiétante pour certains responsables de la santé qui ont demandé un nouveau séquençage.

Alors que le degré de contagiosité de la covid-19 se fait ressentir, le pays n'a toujours pas procédé à un nouveau séquençage. Des soupçons portent à croire que l'Union des Comores fait face au variant Omicron, si virulent mais moins léthal. Détecté à Mayotte

en décembre dernier, la menace de ce virus doit tous nous interpeller, surtout avec la reprise des festivités coutumières dans le pays. En effet, le dernier bulletin du 08 janvier fait état de 40 nouveaux cas en 24 heures et 1633 cas actifs dans les trois îles. Une situation qui inquiète certains agents de la santé qui pensent qu'il est urgent « de renforcer les mesures de protection » et qu'un séquençage doit être une priorité. D'après nos informations, la question a été discutée dans plusieurs réunions voire même en interministériel. Mais jusqu'à présent rien n'est fait.

En tout cas, lors d'un échange avec la presse, le 28 décembre dernier, le directeur de l'Inrape, l'unique laboratoire réservé à la détection de la covid-19, le Dr Abdou Azali Hamza avait expliqué que «

rien n'indique que c'est le variant Omicron. Mais, le diagnostic est en cours. Nous attendons les résultats, et à partir de là nous pouvons annoncer de quel variant il s'agit ». À quand ce séquençage et le résultat ?

Il serait donc judicieux pour un pays qui se conforme au règlement

sanitaire international (RSI) de vite pour procéder à un séquençage afin de garder sa crédibilité. Pour rappel, l'Union des Comores est passé en zone orange le 02 janvier dernier selon la liste établie par la France, alors que le pays était jusque-là un exemple en matière de leadership dans la gestion de l'épidémie. Et ce

séquençage serait une porte de sortie qui permettrait d'entreprendre des actions stratégiques pour renforcer les mesures sanitaires déjà en vigueur afin de réduire la circulation du virus.

Andjouz Abouheir



EXPERTISE FRANCE RECRUTE UN CHARGE EN TRAVAUX ET INFRASTRUCTURE

Intitulé du poste : Chargé en Travaux et Infrastructures

Pays : Moroni avec des déplacements dans toute l'Union des Comores

Mode de contractualisation : Contrat salarié via société de portage

Durée du contrat : 12 mois renouvelables

Il/Elle interviendra au sein du bureau d'Expertise France à Moroni. Expertise France met en œuvre des projets soutenus essentiellement par les bailleurs de fonds de l'Union Européenne, AFD et le Ministère des Affaires Etrangères Français.

Le.achargé.e en Travaux et Infrastructure sera rattaché.e au Pôle Logistique et Achats de la Cellule d'Appui Mutualisée.

Description de la mission

Le.achargé.e en Travaux et Infrastructure intervient sur des missions d'assistance interne à la maîtrise d'ouvrage, sur tout ou partie des étapes de la composante travaux/infrastructures d'un projet (études préliminaires, avant-projet sommaire, assistance à la passation des contrats de travaux, études d'exécution, devis quantitatifs détaillés, planification et calendriers prévisionnels d'exécution, assistance aux opérations d'exécution/réception, etc., conformément à la loi MOP) et éventuellement

sur des missions de maîtrise d'œuvre selon la structuration des projets.

Egalement, en faveur de l'agence dans son ensemble, le.achargé.e en Travaux et Infrastructure peut se voir confier la responsabilité de la conduite de chantiers internes transverses, visant à structurer le bureau pour faciliter la conduite de ses actions d'infrastructures/travaux. Dans leur réalisation, ces tâches sont réalisées en coordination avec la direction de projets prescripteurs qui conserve la capacité finale d'approbation sur les actions à entreprendre.

Profil souhaité

- Ingénieur(e) génie civil avec diplôme universitaire ou d'école d'ingénieurs dans le domaine du Génie civil ou BTP
- 5 ans d'expérience ayant eu des expériences significatives en maîtrise d'œuvre/bureau d'étude et en maîtrise d'ouvrage et/ou en entreprise de travaux.

Informations complémentaires

- Offre complète disponible sur le site www.expertisefrance.fr
- Poste à pourvoir dès que possible. Merci d'adresser le CV et la lettre de motivation à l'attention de rh.comores@expertisefrance.fr au plus tard le 6 Février 2022

La Gazette des Comores

Fondateur et Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Secrétaire de rédaction

Toufé Maecha

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

AFFAIRE DU TRAFIC DE LINGOTS D'OR :

Yasser, « patron incontestable et incontesté »

Les personnes impliquées dans le trafic des 49 kilos de lingots d'or sont placées sous mandat de dépôt depuis mercredi 5 janvier par la juge d'instruction chargée du dossier. Elles sont inculpées pour association de malfaiteurs et participation à un groupe criminel organisé entre autres chefs d'accusation.

L'enquête a révélé que le directeur des Aéroports des Comores était « le patron incontestable et incontesté » de ce trafic de haut niveau.

Au terme d'une semaine de garde-à-voir, les individus suspectés d'avoir participé à un trafic de 49 kilos de lingots d'or ont été présentés mercredi soir devant une juge d'instruction. La magistrate considère qu'il existe suffisamment d'indices graves et concordants pour les placer en détention provisoire à la maison d'arrêt de Moroni. Sur les 11 personnes présentées devant la juge, l'une est ressortie libre tandis que les 10 autres sont inculpées pour « association de malfaiteurs, intéressés à la fraude et participation à un groupe criminel organisé ».

Des chefs d'accusation retenus contre tous les prévenus. Maintenant, pour certains faits reprochés, en fonction du niveau de responsabilité et du rôle tenu par les protagonistes, les chefs d'accusation diffèrent. Ainsi la magistrate

a-t-elle inculpé les deux Malgaches dénommés Azaly Failaza Pacheco et Pierre Steny pour « marchandises non déclarées, contrebande et corruption active ». Quant aux mis en cause comoriens, ils sont poursuivis pour « corruption passive » mais aussi pour « abus d'autorité ». Ce dernier grief ne concernerait que le directeur général des Aéroports des Comores Yasser Ali Assoumani et le douanier Fardi Abodo, selon en tout cas une source autorisée.

Rappelons que mardi 28 décembre dernier à 6h du matin, la gendarmerie a arrêté trois individus en possession de 49 kilos de lingots d'or à l'aéroport de Hahaya. Les trois comparses, deux Malgaches et un Comorien, étaient sur le point de s'envoler pour Dubaï à bord d'un jet privé arrivé du même pays depuis la veille. Deux jours plus tard, l'enquête de la gendarmerie a permis l'arrestation d'autres suspects. Comme nous l'avons rapporté dans notre édition du 3 janvier, un des deux prévenus malgaches serait passé aux aveux devant les enquêteurs de la brigade de recherches de la gendarmerie nationale. Il aurait cité plusieurs noms dont celui du directeur général des aéroports, une personnalité proche du régime qu'il a décrite comme « un type gourmand qui demande 20 millions de francs [comoriens] pour chaque cargaison ».

Les investigations des enquê-

teurs ont permis de découvrir l'envergure d'un réseau bien organisé. Rien que de novembre au 27 décembre 2021, 11 opérations de trafic illicite de lingots d'or ont été réalisées. La marchandise transitait habituellement à l'aéroport de Moroni Prince Said Ibrahim avant d'être acheminé à Dubaï via les vols de la compagnie Ethiopian Airlines. Les lingots provenaient de Madagascar. Une fois le navire au large des côtes d'Anjouan aux Comores, des vedettes rapides assuraient le transbordement. Il convient de rappeler que deux prévenus, Fardi Abodo et Elhad Ibrahim Halifa, détiennent des vedettes rapides achetées à Dubaï. La marchandise est ensuite dissimulée dans une ou des glacières pour faire croire qu'il s'agissait de poissons, pour être acheminée à Chindini au sud de la Grande-Comore.

Ces lingots d'or étaient toujours accompagnés de sommes d'argent destinées à soudoyer les différents complices à l'aéroport selon nos informations. En effet, les agents de la Sureté percevaient 250 euros (125.000Fc) par kilo pour fermer les yeux et faciliter l'opération tandis que ceux du salon VIP touchaient entre 40 et 80 euros (20.000 et 40.000 Fc). Il s'est avéré au cours des investigations que des hauts responsables de l'aéroport de Hahaya, à la tête desquels Yasser Ali Assoumani, le directeur général

des aéroports des Comores présenté par les enquêteurs comme le « patron incontestable et incontesté » au niveau national, donnaient toujours des instructions auxdits agents pour faciliter les formalités des trafiquants.

Très défavorablement connus des services judiciaires de leur pays, les deux Malgaches Azaly Failaza Pacheco et Pierre Stenny, détenus dans une cellule de la gendarmerie transformée en prison annexe « pour des raisons de sécurité », attendront de savoir si la délégation malgache attendue à Moroni incessamment et à la tête de laquelle le ministre de la justice, parviendra à obtenir des autorités comoriennes leur extradition. Une demande à cet effet est formulée depuis le jour de leur arrestation le 28 décembre. Parallèlement, des mandats d'arrêt internationaux sont émis à leur encontre. Antananarivo leur reproche de « mise en circulation à titre gratuit de substances minérales avec des pièces justificatives sciemment établies de façon inexacte ; faux et usage de faux en écriture publique ; corruption active ; délit de contrebande par aéronef ; association de malfaiteurs » entre autres.

Interrogé la semaine dernière sur la position de Moroni par rapport à la demande malgache, le porte-parole du gouvernement Houmed Msaidie a tenu à rappeler la convention d'entraide judiciaire

entre les deux pays qui date des années 70. Mais pas que. Il a surtout rappelé que « Madagascar a montré l'exemple » en livrant aux autorités comoriennes, début 2021, l'ex-fugitif Inssa Mohamed alias Bobocha, qui s'était réfugié à Madagascar après une évasion spectaculaire à la prison de Moroni. On peut donc déduire que Moroni accèdera à la demande d'extradition d'Antananarivo au nom du principe de réciprocité.

Reste maintenant à savoir la suite qui sera donnée au métal jaune saisi. En effet, dans sa note verbale adressée à Moroni le 4 janvier, la partie malgache indique noir sur blanc que les « 49 kilos de lingots d'or [sont] sortis illicitement du territoire de Madagascar ». La question légitime qu'on peut se poser : est-ce qu'il y a eu une déclaration de vol de ces 28 lingots d'or avant qu'ils ne soient saisis à Moroni ? Parce que le seul fait qu'ils viennent de Madagascar (ce qui reste à confirmer) ne devrait pas faire du pays de provenance son propriétaire d'office selon les avis de juristes. Dans ce cas de figure, à moins de préférer être flexible, l'Union des Comores pourrait confisquer le métal jaune dont la valeur est estimée à un peu plus de 1 milliard 200 millions de nos francs, pour être conservé dans une institution comme la Banque centrale.

Toufé Maecha

COOPÉRATION MORONI-SAINT DENIS :

La formation des formateurs au cœur des discussions

Dans l'optique d'informer les opérateurs économique du pays, de la démarche de la CCI de l'île de La Réunion, l'Union des Chambres de commerce a organisé une rencontre avec les deux parties prenantes. Plusieurs sujets ont été abordés à savoir la formation des formateurs, la vente, la mise en place d'un abattoir répondant aux normes européennes.

La CCI de l'île de La Réunion a rencontré samedi 08 janvier dernier les opérateurs économiques du pays dans le cadre de sa mission aux Comores. Plusieurs sujets ont été abordés à savoir la formation et les coopérations. Cette rencontre a vu la présence du président de l'UCCIA Ahmed Chamsoudine, le président de la CCI de l'île de La Réunion, Ibrahim Patel et des opérateurs du pays. L'idée de cette rencontre pour la chambre de commerce de Moroni est de mettre les opérateurs dans la démarche de la CCI de l'île de La Réunion, sur les conventions qui ont été signées dans le passé. Les deux chambres songent aujourd'hui à

renouveler ces conventions et à introduire des nouveaux sujets sur lesquels les deux institutions doivent travailler. « Par le passé, nous avons travaillé sur la formation des plus jeunes dans le tourisme en termes de restauration et d'accueil. Cette fois, la Chambre veut miser sur la formation des jeunes. L'idée serait de former les formateurs qui pourraient continuer à faire ce travail aux Comores », avance le directeur régional de la CCIA Ngazidja, Hamidou Mhoma.

À travers leurs visites dans le pays, dans les différents restaurants et hôtels, ils ont remarqué le besoin criant en matière de formation sur ces domaines. « Nous en tant qu'institution nous nous souscrivons dans cette démarche. Dans la mesure où nous pensons qu'avec les hôtels qui seront construits les années à venir dans le pays, nous avons besoin de nous préparer pour la main d'œuvre. Ce qui est une bonne chose vu que notre jeunesse est frappée de plein fouet par le chômage et c'est une façon d'y remédier » souligne celui qui précise que la Chambre de commerce privilégie la formation conti-



Rencontre opérateurs Comores La Réunion.

nue des jeunes et des chefs d'entreprise.

Lors de cet échange, l'entrepreneur Fahmy Thabit a expliqué que la coopération entre Saint Denis et Moroni date depuis longtemps. Ce fut un partenariat gagnant-gagnant. « Nous avons essayé en 2012 de cadrer cela, de professionnaliser et je dirais que c'est une relation concrète et pragmatique, il y a des choses qui ont été faites. Nous avons

formés près de 350 jeunes dans la restauration, l'agriculture et la pêche, et c'était vraiment une réussite. Aujourd'hui, certains de ces jeunes ont ouvert leurs propres restaurants », dit-il, tout en montrant que la mission est revenue avec des nouveaux projets plus ambitieux. « Ces projets répondent vraiment à nos attentes surtout avec la formation des formateurs. C'est un pas vers la pérennisation », ajoute-t-il.

En ce qui concerne la fuite des cerveaux, cet entrepreneur pense que l'Etat doit mettre en place les conditions nécessaires pour que les jeunes formés n'aillent pas ailleurs. « Nous en tant que chefs d'entreprises nous subissons cela. Nous pouvons former des jeunes et au bout de quelques mois, ils partent ailleurs espérant retrouver une vie meilleure », conclut-il.

Andjouza Abouheir

CULTURE

"J'ai perdu une bataille mais pas la guerre, quelque chose se prépare"

Yassine Tadjidine Moussa (YSS), le jeune artiste talentueux qui a fait vibrer les cœurs des comoriens lors du concours Nyora a été éliminé en quart de finale. Il est parti en Russie continuer ses études universitaires mais promet de ne rien lâcher en musique et compte y revenir en force.

Né le 25 novembre à la maternité de Moroni, Yassine Tadjidine Moussa, YSS de son nom artistique, a commencé à chanter depuis qu'il avait 13 ans à Djoiezi Mohéli, la ville où il a passé toute son enfance. Après l'obtention de son baccalauréat en septembre 2020 à Fomboni, YSS est parti à Ngazidja faire ses études à l'université.

Suite au lancement du concours d'évaluation des jeunes talents musicaux, YSS était l'un des premiers candidats à se présenter dans la cour des grands pour se mesurer

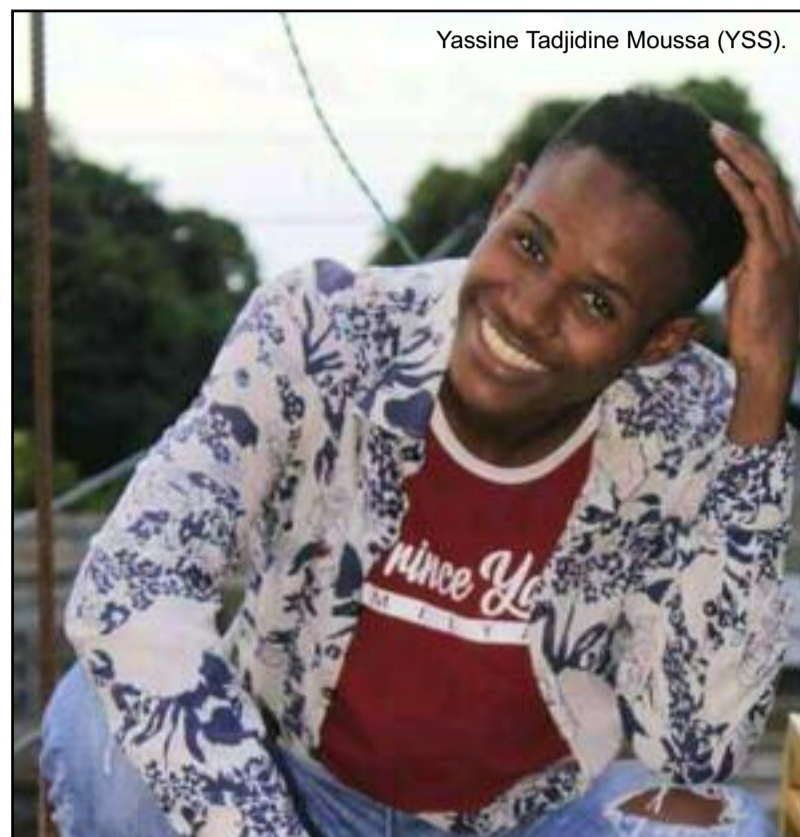
avec les autres artistes venant des quatre coins de l'archipel des Comores. Après sa première prestation avec la chanson du célèbre Athoumane Soubira (Soubi) intitulé « Maria zameni », Yassine Tadjidine Moussa a impressionné les téléspectateurs comoriens. « J'ai commencé à chanter des kassuda quand j'étais à l'école coranique à Djoiezi. Tout de suite je me suis rendu compte que j'ai la potentialité d'aller plus loin. Et c'est à partir de là que je me suis lancé dans la musique moderne » explique-t-il lorsque nous l'avons eu au téléphone depuis la Russie.

Après avoir été éliminé du concours à la demi-finale, YSS est parti à Moscou poursuivre ses études universitaires dans la filière agronomie à l'université d'Altaï state university. YSS ne compte pas renoncer à sa passion qui est la musique. « J'ai quitté les Comores pour continuer mes études car elles

sont importantes pour mon avenir. Mais je ne vais pas mettre fin à ma carrière musicale puisque la musique c'est ma aussi passion je m'amuse trop avec la musique. Je vais continuer de bosser encore et encore pour impressionner les gens » dit-il.

C'est dans ce même élan que YSS appelle ses fans à continuer d'espérer le meilleur car la musique apprend, elle fait grandir l'esprit des gens. « J'ai perdu la bataille mais pas la guerre, j'ai commencé la musique avant Nyora donc je lâche rien et je suis vraiment courageux » a-t-il ajouté avant de remercier les organisateurs du concours, l'agence Tartib et la société Comores télécom. « Restez juste connectés car quelque chose se prépare et sortira d'ici peu de temps avec force » a promis YSS.

Riwad



Yassine Tadjidine Moussa (YSS).

CAMBRIOLAGE :

La paroisse de Moroni vandalisée

L'église de mission catholique a été vandalisée en début de semaine. D'après le père Felix, les cambrioleurs voulaient accéder au tabernacle heureusement, leur mission est tombée à l'eau. En revanche, ils ont réussi à emporter deux mixeurs sono.

C'était entre le 04 et le 05 janvier dernier que les faits se sont produits à Moroni. L'église de la mission catholique a été vandalisée en début de semaine et des objets ont été volés. Il était précisément 8 heures du matin quand l'église a fait le constat. « Nous avons fait la remarque que l'église était en désordre, des chaises déplacés et quelques tables. En

premier lieu nous avons eu peur, c'est après que nous sommes rendus compte que nous avons été cambriolés », précise le père Felix, tout en montrant que la petite porte à gauche de l'entrée a été défoncée.

Après inspection, cet homme de Dieu a expliqué que les gens ont voulu accéder au tabernacle. Il s'agit de la petite armoire, fixée au milieu de l'église, destinée à recevoir le ciboire contenant la réserve eucharistique, c'est à dire l'endroit sacré où l'on pose le corps du Christ. « Dans cet endroit, il y a un coffre-fort contenant de l'argent et de l'or. Ils n'ont pas réussi à en prendre possession malgré leurs tentatives. Ils ont enlevé toute la décoration qui est en bois », explique-t-il.

Ensuite, les voleurs sont rentrés dans un autre espace et se sont accaparés de deux mixeurs noir et bleu de la sonorisation. Le père Felix a vite appelé l'évêque qui a suggéré d'alerter la police. Ainsi la brigade de recherche s'est rendue sur place pour un état des lieux et la dépositi-

tion. L'église n'a pas caché son inquiétude et se dit indignée de cet acte barbare. « Nous ne soupçonnons personne. Car nous savons que les Comores est un pays de Paix. En revanche, nous sommes indignés que des gens soient rentrés dans notre lieu sacré qui est un reposoir

et ont commis un acte barbare. Je prie pour qu'ils changent de comportement », déplore-t-il. Notons que c'est la première fois qu'un tel acte se produit à l'église de Moroni.

Andjouza Abouheir



Eglise mission catholique de Moroni.

EXPERTISE
FRANCE

EXPERTISE FRANCE RECRUTE UN(E) CHARGE(E) RH ET ADMINISTRATIF

Intitulé du poste : Chargé(e) RH et Administratif
Pays ou zone géographique : Moroni avec des déplacements dans toute l'Union des Comores
Durée de contractualisation : Contrat à Durée Déterminée renouvelable via société de portage
Responsabilité hiérarchique : Rattaché (e) au Responsable Administratif et Financier basé à Moroni.

MISSIONS : Les principales missions confiées à le(la) chargé(e) RH et Admin sont les suivantes :

Ressources humaines :

- Vérifier les Termes de Référence pour les nouveaux postes, et des salaires proposés
- Mettre en place, organiser et superviser tout processus de recrutement
- Réaliser ou superviser la gestion des contrats des collaborateurs recrutés au Comores, dès la phase de recrutement, en lien avec le cabinet de portage et les équipes opérationnelles
- Organiser ou superviser l'accueil des nouveaux collaborateurs (briefing du fonctionnement EF, vie du bureau...)
- Superviser l'envoi du pack RH au cabinet de portage chaque mois (suivi des contrats, suivi des congés, feuilles de temps etc.)...

Appui administratif:

- Organiser les réunions de travail, des ateliers/formations et des comités de pilotage

des projets

- Appuyer la préparation des documents et dossiers à remettre aux participants
- Superviser la réservation de salle, la disponibilité et fonctionnalité du matériel de projection ou audio
- Assurer l'organisation des pauses-café et déjeuner

Administration générale :

- Gérer les courriers (entrée et sortie)
- Gérer les communications officielles au Staff
- Appuyer la chargée Administrative et financière dans les tâches liées aux missions des Experts et dans toute tâche administrative le cas échéant (Préparation du pack d'arrivée de l'expert long terme ou de l'expatrié)

PROFIL SOUHAITE

- Diplômée d'une licence en RH ou diplôme associé
- 3 années d'expériences sur des postes similaires

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Offre complète disponible sur le site www.expertisefrance.fr
- Poste à pourvoir dès que possible. Merci d'adresser le CV et la lettre de motivation à l'attention de rh.comores@expertisefrance.fr au plus tard le 6 Février 2022

FOOTBALL, CHAMPIONNAT D1 NGAZIDJA

FC Male signe une troisième victoire d'affilée

Le championnat régional de Ngazidja de football se poursuit au rythme de deux matchs par semaine (mercredi, samedi). Ce samedi se jouait la 9e journée et le FC Male signe une troisième victoire de suite.

Le leader du championnat Union Sportive de Zilimadjou tient le rythme malgré la poussée de ses adversaires. En déplacement à Mitsoudje pour y défier Elan Club, les doubles champions des Comores (2020, 2021) sont revenus avec les trois points. Cette victoire permet à Bonbon Ndjema de garder la première place en assurant le minimum (0-1). Quant à Elan Club, il signe là sa sixième défaite devant ainsi le club ayant perdu le plus de match depuis le début de la saison. Une méforme que ne connaît pas Volcan Club. Les verts d'Iroungoudjani sont plus que jamais la menace que doit craindre USZ.

Avec le même nombre de victoires (6) avec le leader, les coéquipiers de Chadhuli Mradabi « Tchenko » semblent décidés à stopper l'hégémonie de l'USZ qui dure depuis bientôt 3 ans. Ils



Photo d'illustration

devront se méfier tout de même d'une Union Sportive de Ntsaweni qui commence à montrer ses crocs. À trois points derrière Volcan Club, le promu défie tout les pronostics qui le voyaient descendre à la fin du championnat. Sur ce qu'ils nous proposent depuis le

début de la saison, les descendants de Mtsamwindza n'ont pas l'intention de jouer les intermittents du spectacle. Au stade de Mitsamiouli, ils ont fait respecter la hiérarchie en battant Aventure club de Wella par 2 buts à 1.

Après sa large victoire (4-1), en

milieu de semaine sur Elan Club, Ngaya confirme son état de forme en venant à bout de l'Etoile des Comores pour le derby du Bambao ya hari par la plus petite des marges 1-0. En baisse de forme depuis 3 matchs, Djabal Club devait recevoir la Jeunesse Athlétique Club de

Mitsoudje (JACM) mais le match a été reporté. Conséquence les Ikoniens se retrouvent à la quatrième place (14 points), devancés de deux points par Union Sportive de Ntsaweni. Trois victoires sur ses trois derniers matchs, FC Male est dans un nuage. Dans le bas fond du classement en début de championnat, le représentant du Mbadjini semble retrouver un appétit de jouvence. Ceux qui étaient à Salimani Hambou témoigneront de renouveau de FC Male. Ce samedi, ils ont donné une leçon de réalisme à Alizé Fort. En effet ce dernier a subi une humiliante défaite dans ses murs en encaissant 3 buts sans pouvoir en marquer. À deux journées du terme de la phase aller, l'incertitude semble être un élément où chacun y trouve son compte.

Ahmed Saïd Badraoui

Résultats

Élan Club 0 # USZ 1
USN 2# Aventure 1
Ngaya club # Étoile des Comores
Volcan Club 3 # FC Hantsindzi
Djabal - # JACM
Alizé Fort 0 # FC Male

OFFRE D'EMPLOI

Stagiaire Programme santé

Poste basé à Moroni

**Descriptif général de poste****Missions**

Sous la responsabilité directe de l'adjointe technique santé de la Croix-Rouge Française en Union des Comores, et en conformité avec les lignes directrices du Croissant Rouge Comorien et de la Croix-Rouge Française, le/la stagiaire programme santé est chargé d'appuyer la mise en œuvre du système de Suivi, Evaluation, capitalisation (collecte analyse des données), gestion administrative et logistique des projets Santé intervenant sur les îles de Ngazidja, Ndzouani et Mwali.

Dans l'exercice de ses fonctions il sera basé à Moronisur l'île de Ngazidja et fera des déplacements en cas de nécessité dans les zones d'interventions des différents projets CRF-CRCO.

Il s'agit d'une mission de stage pour une durée de 03 mois renouvelable une seule fois selon les résultats obtenus. La rémunération est celle pratiquée par la Croix Rouge Française sur la base d'une nouvelle grille.

Dans l'accomplissement de l'ensemble de ses tâches, il/elle se conforme aux lignes directrices du Croissant Rouge Comorien et de la Croix Rouge Française ; et collabore avec les partenaires pour la mise en œuvre de ses activités.

Description des tâches / Responsabilités**Responsabilité 1 : Gestion administrative**

- ✓ Participer aux réunions et cadres de concertation du CRCO et CRf et en assurer le compte-rendu;
- ✓ Appuyer la gestion documentaire (archivage des dossiers physiques et électroniques)
- ✓ Accompagner et faire respecter les procédures administratives de la CRf par les membres de l'équipe sur tous les terrains (Ngazidja, Ndzouani et Mwali) ;
- ✓ Veille à respecter et faire respecter les procé-

dures du Manuel des Opérations Internationales (MOPI) de la CRf ;

- ✓ S'assurer que la relation établie avec les partenaires respecte les principes et les valeurs de la politique de partenariat de CRF ;
- ✓ Appuyer la compilation des données pour le sitrep hebdomadaire (Réponse COVID-19...etc.) ;
- ✓ Appuyer le suivi de la justification des avances de services prises au nom des projets auprès du RAF ;
- ✓ Exécute toutes autres tâches en lien avec le poste à la demande du superviseur ;

Responsabilité 2 : Renforcement de la qualité des soins

- ✓ Accompagner le suivi
- ✓ Accompagner les supervisions des structures de santé, les points d'entrés et formuler des recommandations ainsi que des actions à prendre selon les problèmes identifiés ;
- ✓ Assurer un lien de communication fluide entre les trois niveaux du système de santé (communautaire, district sanitaire et Régional) et le projet ;
- ✓ Accompagner le développement et l'animation des activités programmées dans une logique de renforcement de capacité des agents de santé et des relais/volontaires.

Responsabilité 3 : Suivi et évaluation des projets

- ✓ Appuyer à la collecte et à l'analyse des données (PCI, SBC, points d'entrées, patients hospitalisés dans les CPC C-19 ;
- ✓ Appuyer le suivi et la mise à jours de la base de données avec l'outil interne de la CRf ;
- ✓ Appuyer à la rédaction du Sitrep hebdomadaire
- ✓ Compiler les points hebdomadaires de l'équipe santé ;

- ✓ Accompagner la planification des mouvements terrain de l'équipe santé ;
- ✓ Rédaction des points à exposer au cours des réunions de coordination de la CRF ;

Compétences et connaissances requises

- ✓ Rigoureux (se) et organisé(e)
- ✓ Maîtrise de l'outil informatique pour un usage bureautique courant
- ✓ Maîtrise du français avec de très bonnes capacités rédactionnelles (niveau B2+)
- ✓ Autonomie et force de proposition
- ✓ Faculté à travailler en équipe/en réseau et à coopérer
- ✓ Pragmatisme, capacité à s'adapter avec agilité
- ✓ Maîtrise de la communication institutionnelle écrite et orale dans la langue de travail du pays (shikomori et français)
- ✓ Adopter un positionnement professionnel convivial dans la relation à autrui

Votre démarche pour Postuler

Envoyez vos candidatures (lettre de motivation incluant prétention salariale + CV)

A l'adresse e-mail suivante

rh.crf.crco@gmail.com

Date limite de candidature : **20 janvier 2022**

Candidature exclusivement en ligne et uniquement à l'adresse e-mail ci-dessus mentionné
Objet du mail (Obligatoire): « Stage programme santé »



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Poste : Directeur Administratif et financier (DAF)

Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire lance un appel à candidatures pour le recrutement d'une quarantaine (40) de Directeurs Administratifs et Financiers pour les Départements et Directions ministériels, les Sociétés d'Etat et les Etablissements Publics.

Les postes de Directeurs Administratifs et Financiers pour les Départements et Directions ministériels, les Sociétés d'Etat et les Etablissements Publics sont ouvertes à tout comorien de l'Administration publique comme du secteur privé titulaire d'un diplôme universitaire de niveau minimum de licence en gestion administrative et financière, en comptabilité ou en Commerce et justifiant d'une expérience professionnelle effective d'au moins de trois (3) ans.

D'autres compétences dans les technologies de l'information, dans le domaine de la communication (langues), etc. sont des atouts.

Conformément à la volonté du Gouvernement de promouvoir l'emploi des jeunes et du genre féminin, les candidatures des jeunes et des femmes sont encouragées.

Les dossiers de candidature comprenant un Curriculum vitae, les copies des diplômes, les attestations de travail et une pièce d'identité doivent parvenir au Cabinet du Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire à Moroni ou sous format électronique à l'adresse contact@finances.gov.km au plus tard le **22 janvier 2022 à 12 heures**.



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Poste: Agent comptable (AC)

Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire lance un appel à candidatures pour le recrutement d'une quarantaine (40) d'Agents comptables pour les Départements et Directions ministériels, les Sociétés d'Etat et les Etablissements Publics.

Les postes d'Agent Comptable des Départements et Directions Ministériels, des Sociétés d'Etat et des Etablissements Publics sont ouvertes à tout comorien de l'Administration publique comme du secteur privé titulaire d'un diplôme universitaire de niveau minimum de licence en gestion administrative et financière, en comptabilité ou en Commerce et justifiant d'une expérience professionnelle effective d'au moins de trois (3) ans.

D'autres compétences dans les technologies de l'information, dans le domaine de la communication (langues), etc. sont des atouts.

Conformément à la volonté du Gouvernement de promouvoir l'emploi des jeunes et du genre féminin, les candidatures des jeunes et des femmes sont encouragées.

Les dossiers de candidature comprenant un Curriculum vitae, les copies des diplômes, les attestations de travail et une pièce d'identité doivent parvenir au Cabinet du Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire à Moroni ou sous format électronique à l'adresse contact@finances.gov.km au plus tard le **22 janvier 2022 à 12 heures**.